

CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 28 MARS 2014**

Yannick LAGRENAUDIE annonce l'ordre du jour et procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal élus le 23 mars 2014 en indiquant le nombre des voix obtenues par chacun.
Le conseil municipal est installé.

Election du maire

La doyenne d'âge de l'assemblée, Nelly GARCIA, prend la présidence pour l'élection du Maire. Mme GARCIA refait l'appel et constate que le quorum est atteint.
Elle explique le déroulement des élections : La candidature de Yannick LAGRENAUDIE est proposée. Il n'y a pas d'autre candidature.

Deux assesseurs Suzanne MARTY et Pauline MOULINET sont nommées pour le bureau de vote. Le vote est à bulletin secret. Les assesseurs procèdent au dépouillement. Mme MARTY ouvre les enveloppes et Mme MOULINET annonce les résultats.

Pour : 12 Contre : 0 Nuls ou blancs : 3

Yannick LAGRENAUDIE est élu maire de Saint-Aulaye

Election des adjoints

Yannick LAGRENAUDIE préside l'assemblée.
Le conseil municipal fixe à 4 le nombre d'adjoints au maire.
La liste des adjoints comportant Jean-Michel EYMARD, Nelly GARCIA, Jacky JAULIN, Magali JOSEPH- JOUBERT est proposée.
Yannick LAGRENAUDIE répond aux questions de M. VARIN concernant la procédure à tenir.
La liste d'opposition ne présente pas de candidats.
Mme MARTY annonce les résultats et Mme MOULINET ouvre les enveloppes.
Liste entière : Pour : 12 Contre : 0 Nuls ou blancs : 3

Les adjoints élus sont :

Jean-Michel EYMARD, Nelly GARCIA, Jacky JAULIN et Magali JOSEPH JOUBERT

Mme GRANGE demande la possibilité de bien mélanger les enveloppes dans l'urne avant chaque dépouillement.

Monsieur le Maire remercie les électeurs et les conseillers municipaux et invite tous les élus à s'unir pour le bien de la commune de Saint-Aulaye et de la Communauté de Communes.

La séance est levée à 19h30